UNIVERSITE MOHAMMED PREMIER

FACULTE DES SCIENCES JURIDIQUES ECONOMIQUES

 ET SOCIALES



La faculté des sciences juridique économiques et sociales organise un colloque international sur la gouvernance territoriale et développement locale, en collaboration avec l’ONDH, le 28-29 novembre 2019

Plateforme

 Les évolutions multidimensionnelles, la diversité des acteurs locaux, la volonté croissante des citoyens de s’engager et de participer au processus de prise de décision et de contribuer aux projets qui les concernent au plan local ont fondamentalement changé l’équation de la gouvernance territoriale.

 En conséquence, les multiples niveaux de gouvernance et la multiplication des structures aux niveaux national et régional, ainsi que la diversité des intervenants, ont rendu la question de la gestion territoriale difficile et complexe.

 Cette problématique ne peut pas donc être réduite à un simple processus de délégation de compétences et de mesures de transfert des pouvoirs de l’État aux collectivités territoriales, car la question de la gouvernance exige toute une série d’implication des représentants de la population dans le processus de prise de décisions.

 Il est à noter que les acteurs de la gouvernance territoriale n’ont pas toujours de liens étroits et réguliers avec le territoire concerné en termes d’appartenance géographique ou de réseaux, même s’ils peuvent partager des valeurs et des objectifs communs. Se posent alors des problèmes sérieux de participation et d'intégration dans le processus de prise de décision au niveau local. Les actions de tels acteurs ne sont pas souvent en harmonie avec les orientations des autorités territoriales, et parfois les contredisent; alors même que leur objectif ultime devrait être de compléter, de corriger et, au moins, tenter d’influencer dans le bon sens les décisions publiques locales.

 La gouvernance ne se limite pas seulement à ce que les dirigeants politiques et administratifs visent à améliorer les conditions de vie des citoyens et de garantir leur bien-être, avec leur consentement et leur satisfaction, en les associant aux prises des décisions et en attirant leur soutien et leur appropriation des projets locaux.

 Une gouvernance intelligente doit également viser l’augmentation des revenus des citoyens, réduire le degré de pauvreté de dénuement et d’exclusion, tout en veillant au respect des droits fondamentaux des citoyens, afin qu’elle soit un modèle institutionnel et sociétal pouvant réponde aux besoins de tous les habitants dans le cadre d'un réseau solide de contrôle, de responsabilité et de reddition des comptes pour le bien public et pour la consolidation de la démocratie dans un État garantissant les droits et ayant des politiques publiques claires, responsables et efficientes.

 Le Maroc a entrepris de nombreuses initiatives dans le sens de renforcer la gouvernance intelligente dans plusieurs domaines dont, notamment, la réforme de l'environnement des entreprises et des investissements, la modernisation de l'administration publique, la mise en place de structures institutionnelles de prévention et de lutte contre la corruption, etc. En pratique et pour réaliser des résultats concrets et efficaces, le Royaume semble aujourd’hui mieux armé pour atteindre un niveau de développement avancé et équilibré.

 Pour ce faire, le pays doit relever de nombreux défis et différentes contraintes au niveau national et local, parmi lesquels les déficiences de ses administrations publiques, en particulier ce qui concerne les ressources humaines existantes dont les lacunes sont de notoriété publique et dont les déficiences sont liées et multidimensionnelles.

 Cette manifestation scientifique organisée par la FSJES de l’UMP Oujda, devrait se pencher, en partant de ces constats, sur les axes ci-après qui semblent, pour les organisateurs, intéressants et porteurs d’un sens en rapport avec le sujet.

* Gouvernance territoriale et développement local.
* Gestion des politiques numériques territoriales.
* Intelligence économique et gouvernance territoriale.
* Analyse et traitement des données territoriales.
* Gestion des politiques d’aménagement du territoire national.
* Gouvernance et politiques économiques, sociales et culturelles des collectivités territoriales.
* Gestion régionale, spatiale et politique de déconcentration.
* Élaboration des politiques régionales.
* Gestion des ressources humaines des collectivités territoriales.
* Gouvernance des caisses et des entreprises régionales.
* Gestion des budgets et des patrimoines des collectivités territoriales.
* Gestion de programmes et projets de réhabilitation urbaine et de développement socio-économique.
* Rôle de la recherche scientifique dans la sophistication de la gouvernance.

Information importante

* 29 juillet – 10 septembre : dernier délai d’envoi des résumés ,
* 30 septembre 2019 : dernier délai d’envoi des textes des communications.
* 10 octobre 2019 : Annonce des communications acceptées.
* 28 Novembre 2019 : ouverture des travaux du colloque.

Adresse de correspondance : abdellah.idrissi@outlook.com

 GSM : 0661619921 - 0666027661